

LE CONCILE DE JÉRUSALEM

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine

Ac 15 ; Ga 2.11-13 ; Ex 12.43-49 ; Rm 3.30 ; Lv 18.30 ; Ap 2.14, 20.

Verset à mémoriser

« C'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux. »

(Actes 15.11)

Au bout de plus de deux ans, Paul et Barnabé retournèrent à Antioche de Syrie. Puisque toute l'Église s'était impliquée pour les envoyer comme missionnaires, il était naturel qu'ils lui fassent un rapport. Mais ce rapport mettait l'accent non pas sur ce qu'ils avaient accompli, mais sur ce que Dieu lui-même avait fait à travers eux. L'objet du rapport, bien entendu, était le succès de la *mission* auprès des Gentils, même si de nombreux Juifs étaient également venus à la foi. Depuis l'épisode de Corneille, la conversion des Gentils incirconcis était devenue un problème (*Ac 11,1-8*), mais maintenant qu'un grand nombre d'entre eux étaient admis dans la communauté des croyants, les choses se compliquaient encore davantage.

À Jérusalem, de nombreux croyants étaient mécontents. Pour eux, les Gentils devaient d'abord se faire circoncire, c'est-à-dire devenir des Juifs prosélytes, afin de pouvoir faire partie du peuple de Dieu et jouir de la communion fraternelle avec les autres croyants.

Actes 15 traite de la question des Gentils, qui devint critique, ainsi que de l'action concertée de l'Église pour trouver une solution. Le concile de Jérusalem fut un tournant dans l'histoire de l'Église apostolique, en lien avec sa mission mondiale.

Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 25 août.

DIMANCHE 19 août

La question centrale

Depuis le départ, l'Église d'Antioche était constituée à la fois de Juifs (hellénistes) et de Gentils incirconcis (*Ac 11.19-21 ; Ga 2.11-13*), qui apparemment vivaient une communion fraternelle paisible les uns avec les autres. Mais cette communion fraternelle vola en éclats avec l'arrivée d'un groupe de croyants venus de Jérusalem.

Lisez Actes 15.1-5. Quel problème l'église rencontra-t-elle ?

Appelés traditionnellement les Judaïsants, ces individus venus de Judée étaient sans doute les mêmes qui sont identifiés au *verset 5* comme des pharisiens qui étaient devenus croyants. La présence de pharisiens dans l'Église ne devrait pas nous surprendre, car Paul lui-même avait été pharisien avant sa conversion (*Ph 3.5*). Ce groupe semble être venu à Antioche de sa propre initiative (*Ac 15.24*), bien qu'un autre épisode ayant eu lieu à Antioche quelque temps plus tard montre que la plupart des Juifs, y compris les apôtres, n'étaient pas très à l'aise avec la présence de Gentils incirconcis dans l'Église (*Ga 2.11-13*).

Dans son épître aux Galates, Paul ne parle pas des Judaïsants en termes positifs, les qualifiant de fauteurs de trouble (*Ga 1.7 ; 5.10*) et de « **faux frères** » (*Ga 2.4*), dont la véritable motivation était de saper la liberté spirituelle de l'Évangile et d'amener les non-Juifs convertis dans l'esclavage du légalisme. Leur idée était plutôt simple : tant que les Gentils n'étaient pas circoncis et ne gardaient pas toutes les autres lois cérémonielles juives, ils ne pouvaient pas être sauvés. Le salut, croyaient-ils, ne se trouvait que dans la communauté de l'alliance de Dieu, et, selon l'Ancien Testament, la circoncision était le seul moyen de faire partie du peuple élu (*Gn 17.9-14 ; Ex 12.48*).

En bref, les Gentils ne pouvaient être sauvés que s'ils devenaient d'abord des Juifs prosélytes. Paul et Barnabé, bien entendu, ne pouvaient être d'accord avec de telles exigences, qui allaient à l'encontre de la nature même de l'Évangile. Mais l'approche offensive des visiteurs judéens généra des discussions houleuses. Le terme utilisé dans *Actes 15.2* (*stasis*) dénote un « conflit » ou une « dissension ». Cependant, la question était trop importante pour être tranchée seulement à un niveau local. L'unité de l'Église était en jeu. Les frères d'Antioche décidèrent donc d'envoyer un certain nombre de délégués à Jérusalem, dont Paul et Barnabé, pour trouver une solution.

Mettez-vous à la place des Judaïsants. Quels arguments avanceriez-vous ?

LUNDI 20 août

La circoncision

L'une des plus grandes questions dans ce conflit était la circoncision. Ce n'était pas une institution humaine (comparez avec *Mt 15.2,9*). Elle avait été ordonnée par Dieu lui-même, comme signe de son alliance avec les descendants d'Abraham, son peuple élu (*Gn 17.9-14*).

Lisez Exode 12.43-49. En plus des Israélites de naissance, qui d'autre était censé être circoncis ?

Les bénédictions de l'alliance n'étaient pas limitées aux Israelites de naissance, mais étendues à tout esclave ou étranger qui souhaitait les vivre, tant qu'ils étaient circoncis. Après la circoncision, l'étranger avait le même statut devant Dieu que l'Israelite de naissance : « **Il sera comme l'autochtone** » (*Ex 12.48*). Par conséquent, la circoncision était indispensable (pour un homme) s'il voulait être membre de plein droit de la communauté de l'alliance de Dieu. Et puisque Jésus était le Messie d'Israël, il semblait naturel que les Judaïsants insistent pour qu'aucun Gentil ne bénéficie de son salut avant de devenir d'abord un Juif.

Lisez Romains 3.30 ; 1 Corinthiens 7.18 ; Galates 3.28 ; 5.6. Quelle compréhension Paul avait-il de la circoncision ?

En affirmant qu'aucun Gentil ne pouvait être sauvé sans se joindre d'abord au judaïsme, ces hommes confondaient deux notions distinctes : l'alliance et le salut. Être membre de la communauté de l'alliance ne garantissait pas le salut (*Jr 4.4; 9.25*). De plus, Abraham lui-même fut sauvé (justifié) par la foi, salut qui était antérieur, et non consécutif à sa circoncision (*Rm 4.9-13*). Le salut s'est toujours obtenu par la foi, tandis que l'alliance était une grâce par laquelle Dieu se faisait connaître, lui, ainsi que son plan de sauvetage, au monde entier. Le peuple d'Israël avait été choisi dans ce but (*Gn 12.1-3*). Mais le problème, c'est qu'en associant trop étroitement alliance et salut, ces croyants en étaient arrivés à considérer la circoncision comme méritoire. Sauf que la grâce salvatrice de Dieu n'opère pas là où les œuvres humaines opèrent. Ainsi, imposer la circoncision à des croyants non-juifs comme un moyen de salut, c'était déformer la vérité de l'Évangile (*Ga 1.7; 2.3-5*), annuler la grâce de Dieu (*Ga 2.21*), et rendre Jésus inutile (*Ga 5.2*). En outre, c'était refuser le caractère universel du salut (*Col 3.11; Tt 2.11*). Paul n'aurait jamais pu accepter de genre de raisonnement.

Quel danger guette ceux qui croient que le salut s'obtient en étant simplement membre de la bonne Église ?

MARDI 21 août

Le débat

Lisez Actes 15. 7-11. Quelle fut la contribution de Pierre au débat à Jérusalem ?

Luc, bien entendu, ne rapporte pas l'intégralité des procès-verbaux de la réunion. Il serait intéressant de connaître, par exemple, les arguments des judaïsants (Ac 15.5), ainsi que les réponses de Paul et Barnabé (Ac 15.12). Le fait que nous ne disposions que des discours de Pierre et de Jacques montre l'importance de ces hommes parmi les apôtres. Dans son discours, Pierre s'adresse aux apôtres et aux anciens, en leur rappelant son expérience avec Corneille, des années auparavant. En substance, son argument était le même qu'il avait donné devant les frères à Jérusalem (Ac 11.4-17). Dieu lui-même avait montré qu'il approuvait la conversion de Corneille (qui était pourtant un Gentil incirconcis) en lui accordant, à lui et à sa famille, ce même don de l'Esprit qu'il avait accordé aux apôtres lors de la Pentecôte. Dans sa divine providence, Dieu avait employé rien de moins que Pierre pour convaincre les croyants de Judée qu'en matière de salut, il ne fit pas de différence entre Juifs et Gentils.

Même s'ils étaient privés des bénéfices de purification des règles de l'Ancienne Alliance, les non Juifs croyants ne pouvaient plus être considérés comme impurs, car Dieu Lui-même avait purifié leurs cœurs. La dernière déclaration de Pierre ressemble beaucoup à ce que l'on attendrait de Paul : « **En fait, c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux** » (Ac 15.11).

Lisez Actes 15.13-21. Quelle solution Jacques a-t-il proposé ?

Le discours de Jacques laisse entendre qu'il occupait une position d'autorité (comparez avec Actes 12.17; 21.18; Ga 2.9,12). Indépendamment de ce qu'il ait pu comprendre de la reconstruction du tabernacle de David, qui, dans la prophétie d'Amos, renvoie à la restauration de la dynastie de David (Am 9.11,12), le principal objectif de Jacques était de démontrer que Dieu avait déjà tout prévu pour que les Gentils se joignent, en quelque sorte, à un « **peuple de Dieu** » reconstitué, et qu'ils pouvaient ainsi être incorporés à Israël. À cause de cela, sa décision fut la suivante : aucune restriction supplémentaire ne devait être imposée aux non-Juifs convertis, autre que celles qui étaient demandées habituellement aux étrangers qui souhaitent vivre en Israël.

MERCREDI 22 août

Le décret apostolique

Lisez Actes 15.28,29. Quelles sont les quatre interdictions que le concile décida d'imposer aux non-Juifs convertis ?

La principale question qui avait donné lieu à cette réunion était résolue de manière satisfaisante. Du fait que le salut s'obtenait par la grâce, les non-Juifs croyants étaient exemptés de la circoncision quand ils se joignaient à l'Église. Cependant, ils devaient s'abstenir de quatre choses :

- (1) des viandes offertes aux idoles en sacrifice dans les rituels idolâtres puis servies lors de festins dans un temple ou vendues sur le marché ;
- (2) de consommation de sang ;
- (3) de viande d'animaux étranglés, c'est-à-dire de viande dont le sang ne s'était pas écoulé, et
- (4) d'immoralité sexuelle sous ses différentes formes.

Aujourd'hui, la plupart des chrétiens considèrent les interdictions alimentaires (interdictions 1-3) comme des recommandations temporaires. Ces choses étaient particulièrement répugnantes pour les Juifs, alors ces interdictions, avancent-ils, ne servaient qu'à jeter des ponts entre croyants juifs et non-juifs. On prétend souvent également que toutes les autres lois de l'Ancien Testament, y compris les lois alimentaires du Lévitique (*Lévitique 11*) ainsi que le commandement du sabbat (*Ex20.8-11*), qui sont absents de la liste, ne sont plus indispensables pour les chrétiens. Ce qu'on nomma par la suite le décret apostolique n'était cependant pas temporaire, et il ne constituait pas non plus un nouveau code d'éthique chrétienne qui excluait tout ce qui était lié à l'Ancien Testament.

En fait, sous la direction du Saint-Esprit (*Ac 15.28*), les apôtres et les anciens de l'Église reproduisirent les règles de *Lévitique 17-18* pour les étrangers résidant en Israël. Dans le cadre du Lévitique, ces interdictions signifient la renonciation au paganisme. Tout étranger qui souhaitait vivre en Israël devait renoncer à ces pratiques païennes auxquelles il s'était habitué (*Lv 18.30*). De la même manière, tout non-Juif converti qui souhaitait se joindre à l'Église devait résolument prendre position contre le paganisme. Mais ce n'était que la première étape. Une fois intégré, on s'attendait naturellement à ce qu'il ou elle fasse la volonté de Dieu en obéissant aux commandements qui sont universels, pré-mosaïques, et non cérémoniels par leur nature, comme le sabbat (*Gn 2.1-3*) et en suivant la distinction aliments purs/impurs (*Gn 7.2*). Cette pérennité du décret apparaît clairement, par exemple, dans *Apocalypse 2. 14,20*, où la première et la dernière interdictions sont réitérées, comprenant implicitement les deux autres également. En fait, les preuves historiques montreraient que le décret était toujours considéré comme normatif par les chrétiens bien après la période du Nouveau Testament.

Quand des disputes surviennent, comment apprendre à s'asseoir tous ensemble, à s'écouter et, dans un esprit de respect et d'humilité, à résoudre les problèmes ?

JEUDI 23 août

La Lettre venue de Jérusalem

Lisez Actes 15.22-29. Quelles mesures supplémentaires furent prises par l'Église de Jérusalem concernant la décision du concile ?

La première mesure fut d'écrire une lettre aux croyants d'origine non-juive afin de les informer de ce qui avait été décidé. La lettre, rédigée au nom des apôtres et des anciens de Jérusalem, était un document officiel qui reflétait l'autorité de l'Église de Jérusalem, sans doute en raison du leadership des apôtres, sur les autres communautés chrétiennes. Écrite en 49 après J -C, date la plus vraisemblable du concile, cette lettre est l'un des documents chrétiens les plus anciens dont nous disposions. L'Église de Jérusalem décida également de nommer deux délégués, Judas et Silas pour accompagner Paul et Barnabé à Antioche. Leur mission était de porter la lettre et de confirmer son contenu.

Lisez Actes 15.30-33 Comment l'Église d'Antioche réagit-elle à la lettre ?

À la lecture de la lettre, l'Église fut remplie de joie à cause de ce message encourageant : on ne devait pas exiger des Gentils convertis qu'ils se fassent circoncire. Ils n'élevèrent aucune objection aux exigences de la lettre (le décret apostolique en quatre parties) C'est ainsi que fut résolue la première division sérieuse de l'Église primitive tout du moins en théorie.

Au terme du concile, l'Évangile de Paul était pleinement reconnu par les dirigeants de l'Église de Jérusalem, qui lui donnèrent, à lui et Barnabé, la main droite en signe de communion, d'acceptation et de confiance (*Ga 2.9*). Pourtant, ces chrétiens d'origine juive qui vivaient encore selon la loi juive continuaient de trouver cela très problématique de faire table commune avec des Gentils qui, en tout état de cause, demeuraient rituellement impurs.

L'incident impliquait Pierre dans *Galates 2.11-14* nous le montre bien. « Les disciples mêmes n'étaient pas tous prêts à accepter avec empressement la décision de l'assemblée. » 25

Soyez honnêtes avec vous-même : avez-vous du mal à communier avec des croyants qui sont d'origine, de culture, et même de classe sociale différente de vous ?

Comment vous débarrasser de cette attitude résolument antiévangélique ?

25 Ellen G. White, *Conquérants pacifiques*, p. 174.

Pour aller plus loin...

« Les Juifs avaient de la peine à comprendre les desseins de la Providence. D'après les résultats obtenus par le travail des apôtres auprès des Gentils, il était évident que le nombre des convertis dépassait de beaucoup celui des Juifs. Or, ceux-ci craignaient que si les prescriptions et les cérémonies de leurs lois n'étaient pas rendues obligatoires chez les Gentils comme condition d'entrée dans l'Église, les caractéristiques de la nationalité juive qui, jusqu'alors, les avaient distribués des autres peuples, finiraient par disparaître. » 26

« Les Juifs convertis, qui vivaient à l'ombre du temple, se complaisaient naturellement dans le souvenir des privilèges spéciaux dont leur nation avait été dotée. Lorsqu'ils virent l'Église chrétienne s'éloigner des cérémonies et des traditions du judaïsme, et comprirent que le caractère sacré dont les coutumes juives avaient été investies serait bientôt perdu de vue à la lumière de la nouvelle foi, certains s'indignèrent contre Paul, en grande partie responsable de ce changement. Les disciples même n'étaient pas tous prêts à accepter avec empressement la décision de l'assemblée. Ceux qui étaient plus particulièrement zélés pour la loi cérémonielle jugeaient défavorablement l'apôtre Paul ; ils trouvaient que ses principes à l'égard des obligations de cette loi se relâchaient. » 27

À méditer

- En classe, revenez sur la question finale de jeudi. Comprendons-nous que le fait qu'appartenir à la « bonne Église » ne garantit pas le salut ? Par exemple, l'Israël d'autrefois était « la bonne Église », mais cela ne veut pas dire que tous ceux qui en faisaient partie étaient sauvés. Si être la véritable Église ne nous garantit pas le salut, donc quel est l'intérêt d'en faire partie ?
- Comment accepter des Gentils non circoncis dans la communauté de foi, voilà quelle était l'une des questions administratives les plus importantes à laquelle l'Église primitive fut confrontée. Quelles questions sont comparables dans l'Église aujourd'hui, et que nous enseigne l'exemple d'Actes 15 sur la manière de les traiter ?
- En classe, demandez à certaines personnes de jouer le rôle des Juifs qui insistaient pour que les Gentils deviennent d'abord des Juifs prosélytes avant d'intégrer l'Église, qu'ils considéraient (et à juste titre) comme l'extension des promesses de l'alliance faites à Israël. Quels étaient leurs arguments, et comment y répondre ? En quoi un débat comme celui-ci montre-t-il pourquoi les questions qui semblent aujourd'hui si évidentes étaient, autrefois, beaucoup plus difficiles qu'elles ne le sont pour nous aujourd'hui ?

26 Ellen G. White, *Conquérants pacifiques*, p. 168.

27 Ellen G. White, *Conquérants pacifiques*, p. 174.